



VOUS ÊTRE UTILE

## Construisons ensemble votre **avenir.**

### Conseils et financements\* sur mesure

- > **Acheter** sa résidence principale ou secondaire
- > **S'assurer** des revenus complémentaires
- > **Constituer** un patrimoine
- > **Défiscaliser\*\***

Nos experts vous accompagnent.

\* Sous réserve d'acceptation de votre dossier de crédit immobilier pour l'acquisition d'une résidence principale ou secondaire par la Caisse d'Épargne Hauts de France. L'Emprunteur dispose d'un délai de réflexion de dix jours avant d'accepter l'offre de crédit. La réalisation de la vente est subordonnée à l'obtention du prêt. Si celui-ci n'est pas obtenu, le vendeur doit rembourser les sommes versées. \*\* Sous réserve des dispositions juridiques, fiscales réglementaires en vigueur.

Caisse d'Épargne et de Prévoyance Hauts de France - Banque coopérative régie par les articles L.512-85 et suivants du Code monétaire et financier - Société Anonyme à Directoire et Conseil d'Orientation et de Surveillance - Capital social de 766 156 000 € - Siège social 135 Pont de Flandres 59777 Euralille - 383 000 692 RCS Lille Métropole - Code NAF 6419 Z - N° TVA intracommunautaire FR34383000692 - Intermédiaire d'assurance, immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 07 008 031 - Titulaire de la carte professionnelle « Transaction sur immeubles et fonds de commerce sans perception de fonds, effets ou valeurs » n° CPI 8001 2016 000 009 207 délivrée par la CCI Grand Lille - garantie financière : CEGC, 16 rue Hoche, Tour Kupka B - TSA 39999 92919 La Défense Cedex. CEHDF 07/2019. Agence KOZY - © Shutterstock - goodluz

